



Aux responsables de Couleur

Votre mission

Vous avez été choisi...

Vous avez accepté d'être Responsable d'une « Couleur », c'est-à-dire que vous aurez la charge de diriger des hospitaliers affectés au service en chambre et des brancardiers, pour assurer en toute sécurité l'hébergement confortable et les déplacements d'un groupe de personnes malades qui vont séjourner à Lourdes. Je vous remercie !

Dates à retenir

Votre présence est vivement souhaitée :

- à la **réunion des responsables**,
- à la **journée de lancement du pèlerinage**.

Une invitation indiquant la date et le lieu vous parviendra.

Vous pouvez aussi consulter le site web

<http://www.hospitalite-yvelines.org> à l'onglet Actualités

La Couleur

Une *Couleur* est composée d'une équipe d'Hospitaliers pour :

- le service en chambre,
- le service brancardier,
- les personnes malades,

assistés de professionnels de santé : médecin, infirmières, aides-soignantes.

Un ou plusieurs aumôniers sont affectés à votre Couleur, au service des personnes malades et des hospitaliers.

Le responsable de Couleur coordonne ensemble les équipes de la Couleur ; il est aidé par les responsables des services en chambre et des brancardiers.

L'organisation par Couleur se met en place dès le départ à Paris par le train, jusqu'au retour inclus.

C'est la diversité et la complémentarité des rôles et des compétences de chacun au sein de la Couleur qui



fait le succès de cette organisation.

Les Couleurs hébergées en hôtel

Des consignes spécifiques s'ajoutent pour les Couleurs qui sont hébergées en hôtel :
☞ voir le document correspondant.

Les tâches du responsable de Couleur

Les principales tâches du responsable de Couleur

Vous faites fonctionner en équipe des personnes qui se connaissent peu au début du pèlerinage et qui viennent d'horizons différents, mais tous réunis par leur foi et leur volonté de services aux personnes malades dans ce lieu qu'est Lourdes :

- hospitaliers en chambre, responsables de chambre,
- brancardiers (coordonnés par un responsable brancardier)
- professionnels de santé : médecin, infirmier(e)s, aide-soignant(e)s, aide médico psychologique,
- parapharmacie,
- aumôniers.

Votre rôle consiste à organiser cette équipe pour que toutes les personnes, emmenées par l'Hospitalité en pèlerinage, le fassent dans les meilleures conditions.

Votre attention devra surtout porter sur :

- le service des nouveaux hospitaliers,
 - les mouvements des personnes malades de votre Couleur,
 - la circulation de l'information dans votre équipe, en parfaite harmonie et synchronisation avec les consignes reçues du Président, des vice-présidents.
-

Agir dans la paix

Soyez un ouvrier de paix : on obtient beaucoup par un sourire, plus que par un ordre. Le sourire est silencieux, il ne stresse pas la personne à qui l'on s'adresse.



Photo de la Couleur

Une photo de l'équipe peut faire plaisir, en particulier aux malades : pensez-y !

Par exemple, juste après la photo du pèlerinage diocésain, ce peut être le bon moment où tout le monde est là...

Le service des nouveaux hospitaliers

Veillez à leur accueil au sein des équipes. Incitez-les à poser toutes les questions qu'ils souhaitent et à solliciter de l'aide à toute nouvelle difficulté.

- Assurez-vous au plus tard le soir de l'arrivée qu'ils savent comment rejoindre leur lieu d'hébergement.
 - En fin de première journée, vous organiserez une réunion avec les nouveaux hospitaliers, afin de répondre à leurs questions et les aider à s'intégrer le plus rapidement possible.
 - Vous veillerez à ce que les nouveaux hospitaliers soient disponibles pour la visite des sanctuaires (*date indiquée dans le livret, rappelez-la*).
-

Les mouvements des personnes malades en dehors des Sanctuaires

Vous êtes responsable, assisté du co-responsable des brancardiers, de l'ensemble des mouvements des personnes malades de votre Couleur :

Aucune personne malade hébergée à l'Accueil Notre-Dame ou à l'Accueil Saint Frai, ne doit sortir des Sanctuaires ; si elle doit absolument sortir, elle doit y être expressément autorisée par le Président ou le médecin responsable.

Si une personne extérieure au pèlerinage souhaite promener ou accompagner une personne malade, l'autorisation du médecin responsable est obligatoire et la personne accompagnatrice doit signer une décharge à retirer auprès de notre secrétariat général.

Cette information essentielle est à transmettre à vos responsables de chambres et aux brancardiers.

Visiteurs extérieurs

Les visiteurs extérieurs, membres de familles ou amis de personnes malades ne doivent pas avoir accès aux chambres. Les visites ont lieu au Transit de l'accueil Notre-Dame, ou sur la terrasse du Jardin d'Hiver à l'Accueil Marie St Frai.



Affectations des co-équipiers

N'effectuez aucun changement dans les affectations des hospitaliers sans en avoir averti le Président.

Votre organisation d'équipe doit prendre en compte le fait que les équipiers logés en foyer doivent se rendre pour déjeuner et dîner en début de service pour ne pas perdre trop de temps.

Communication dans l'équipe

Faites-vous immédiatement reconnaître de tous les membres de votre équipe. Votre badge doit être porté dès le départ de manière très visible.

Pour vous assurer chaque jour que tout va bien au sein de votre équipe, et remédier rapidement dans la mesure du possible aux éventuels dysfonctionnements, nous vous recommandons d'organiser chaque jour une mini-réunion, pour un échange rapide entre les hospitaliers (services en chambre et brancardiers) d'une même Couleur.

N'oubliez pas d'y associer les autres rôles dans votre Couleur, notamment les infirmières.

Enfin, communiquez votre numéro de mobile à votre équipe et restez joignable ; réciproquement, notez les numéros de mobile de votre équipe pour pouvoir les joindre rapidement.

Les gardes

Pour les gardes de jour et de nuit, vérifiez que les hospitaliers (ières) sont bien présent(e)s à leur prise de poste, et transmettez leur les consignes particulières liées à telle personne malade de votre Couleur.

L'animation spirituelle au sein de la Couleur

Le soutien spirituel

Les aumôniers sont disponibles pour tout service auprès des personnes malades et des hospitaliers, il est important d'en informer les personnes de votre équipe.

Le sacrement des malades

Si une personne malade désire recevoir le sacrement des malades, relayez l'information à votre Aumônier de Couleur, seule personne ayant vocation à répondre sur ce sujet.



Les piscines

- L'Aumônier établit la liste des personnes malades pour les piscines.
 - À partir des vœux exprimés lors de l'inscription, le responsable de Couleur établit la liste des Hospitaliers qui souhaitent accompagner une personne malade aux Piscines, et la communique au responsable des Piscines.
-

La sécurité

Service de sécurité

La sécurité est assurée 24h/24 sur les sites par le Service de Sécurité et de Prévention Incendie des Sanctuaires.

Un responsable « Sécurité » est désigné à chaque étage, son nom et son numéro de téléphone sont dans le livret de l'Hospitalité, il est le lien entre l'Hospitalité et les sanctuaires.

Pour toute urgence dans les sanctuaires il est de votre responsabilité de toujours les prévenir devant toute urgence médicale ou de situation de détresse dans l'enceinte des Sanctuaires au poste 80 60 ou 8100 si vous appelez de l'intérieur ou à partir d'un portable le 05 62 42 80 60. Ils sont en lien avec le poste de secours les pompiers ou le commissariat.

Prévention Incendie : locaux Non-Fumeurs

Le service de « Sécurité - Prévention Incendie » définit les consignes à respecter dans les locaux. Nous vous demandons de respecter et de faire respecter les normes de sécurité de l'Accueil des personnes malades.

Interdiction stricte de fumer dans les locaux de l'Accueil et dans l'enceinte des Sanctuaires en général.

Locaux dégagés

Veillez à la libre circulation dans les couloirs d'étage :

- pas de tringlots ou autre qui entraveraient le passage ;
 - Pour l'Accueil Saint Frai : pas d'obstacle dans les chambres qui entraveraient la fermeture automatique des fenêtres ;
-



- Libre circulation de l'air devant les bouches d'évacuation et d'aspiration.

Repas et régime

Repas et régimes

Si vous donnez à boire ou à manger à une personne malade, vérifiez toujours si une pastille apparaît sur son badge :

Régimes		
● rouge	rouge	tout liquide interdit !
● orange	orange	semi-liquide, mixé
● jaune	jaune	petits morceaux hachés
● vert	vert	diabétique
● bleu	bleu	sans sel
● marron	marron	mange en chambre

Attention aux personnes les plus fragiles

Fausse route pathologie à risques

Les médecins indiquent les personnes malades qui nécessitent un suivi particulier pour prévenir un risque spécifique :

Afin de pouvoir assurer cette vigilance particulière lors des sorties à l'extérieur, un signe particulier – sous forme d'*antenne télescopique* – accompagnera la personne malade dans tous ses déplacements. Il sera fixé sur son fauteuil (mécanique ou bleu).

Vous devrez vous assurer que toute personne accompagnant la personne malade, le fixera au fauteuil et signalera sa présence aux placeurs sur les lieux de cérémonie, qui auront prévu de les mettre tous au même endroit afin qu'un médecin puisse se positionner près d'eux.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre dévouement.

Jean-Louis GLORIAN et Albertine Chabot
Président et Vice-Présidente de l'Hospitalité

☞ *Afin d'améliorer le service, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.*